

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 54 (1925)

Heft: 14

Artikel: L'application des principes de l'activité manuelle

Autor: Coquoz, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 5 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *L'application des principes de l'activité manuelle.* — *Education et discipline.* — *Proposition.* — *Les événements de 1924 (suite et fin).* — *Concours de composition de la Semaine Suisse.* — *Rédaction pour le cours supérieur.* — *Communication du Comité de la Caisse de retraite du Corps enseignant fribourgeois.*

L'application des principes de l'activité manuelle

Essayons donc de tirer parti des suggestions qui nous sont données par les principes de l'activité manuelle. Nous avons maintenant, dans une brève synthèse, tout l'ensemble de la théorie psychologique et pédagogique de cet enseignement. Visons donc à une application pratique.

Beaucoup de maîtres sont trop portés à considérer le travail manuel comme une suite d'exercices un peu machinaux qui doivent conduire, tant bien que mal, les enfants à une certaine habileté manuelle. Cet enseignement serait alors considéré, en quelque sorte, comme un préapprentissage. De grâce, ne tombons pas dans cette erreur ! Il faut éviter, à tout prix, en cette matière, une spécialisation prématurée. Cet enseignement, tel qu'on peut le donner à l'Ecole primaire, n'a pas une fin utilitaire immédiate, ce n'est qu'un moyen d'éducation générale.

Le travail manuel, ainsi conçu, peut être donné partout avec un outillage et des ressources modestes, sans exiger des maîtres des connaissances difficiles à acquérir. La salle de classe n'a pas besoin d'être transformée en atelier. La bonne volonté et l'initiative ne rencontrent pas de difficultés insurmontables. Il doit en être ainsi. L'enseignement manuel primaire n'a pas besoin d'être confié à des spécialistes, mais simplement aux éducateurs.

Quant à la méthode à suivre, elle découle naturellement du caractère de cet enseignement. Deux principes distribuent et coordonnent tous les exercices manuels.

Il s'agit, avant tout, d'établir une union intime entre les travaux manuels et les différentes branches du programme. Les travaux pratiques ne doivent, en aucune manière, se substituer à une autre branche, mais il faut qu'ils soient intimement liés à toutes les parties de l'enseignement général. Au fond, ce n'est qu'un procédé destiné à rajeunir ou renforcer nos moyens d'enseignement.

En second lieu, *les travaux manuels doivent être toujours adaptés aux forces intellectuelles et physiques de l'élève.* C'est un principe élémentaire sur lequel tout le monde sera d'accord.

Venons-en à la leçon elle-même. Quelles en seraient les différentes phases ? Celles-ci pourraient se déterminer ainsi :

1^o Observation de l'objet. Celui-ci, — ne l'oublions pas — sera toujours en rapport avec les matières du programme.

2^o Dessin de l'objet. Ce dessin ne sera parfois qu'un simple croquis indiquant la forme générale de l'objet.

3^o Confection de l'objet. Le maître analyse et exécute les opérations successives à effectuer au moyen du même matériel que celui mis entre les mains des élèves.

Cette marche à suivre n'est d'ailleurs donnée qu'à titre de simple indication. Elle peut varier suivant le genre d'exercice et le développement intellectuel des enfants.

Voulons-nous maintenant établir un projet de programme minimum, en nous servant des quelques rares indications de nos collègues. Quelles séries d'exercices proposerions-nous ? Nous pourrions adopter la division classique des études primaires.

Les exercices du degré inférieur

Les exercices de cette première période ont un but essentiellement éducatif. Il faut avant tout cultiver les sens de l'enfant afin de le préparer à recevoir avec plus de fruit l'enseignement général.

Les séries d'exercices proposées dans ce but seraient les suivantes :

a) *Dispositions d'éléments* : Exercices avec jetons carrés ou circulaires, objets divers, lettres, chiffres, etc. ;

b) *Collage* de cercles, de carrés, de bandes de papier de différentes couleurs, etc. ;

c) *Pliage*, tressage de bandelettes de papier, exercices en rapport avec le calcul ;

d) *Modelage* de fruits ou objets usuels.

Nous n'indiquons que les titres des séries d'exercices. C'est au maître à distribuer le travail à sa volonté et suivant les besoins. Il est facile d'associer ces leçons au dessin, aux exercices de langage, de les faire graviter même autour de certains « centres d'intérêt » pris dans le champ d'observation de l'enfant.

Les exercices du degré moyen

On continuera, dans ce cours, les exercices du degré inférieur. L'ordre de ces travaux pratiques sera déterminé non seulement par le développement des aptitudes manuelles de l'enfant, mais aussi et surtout par ses progrès dans toutes les branches. Les exercices de pliage, de tissage peuvent être repris avec fruit. Puis, on étudiera par découpage et collage les formes géométriques usuelles. L'ordre adopté pour l'étude de la géométrie pratique pourrait être le suivant :

1^o Etude intuitive et expérimentale du carré, du rectangle, du triangle, du trapèze, du cercle et du polygone ;

2^o Réalisation pratique de ces formes par le découpage et le modelage.

Enfin, les premiers travaux de cartonnage peuvent commencer si l'élève se trouve déjà suffisamment initié à prendre des mesures, à tracer un croquis coté et à exécuter à la règle un dessin précis.

Les exercices du degré supérieur

Les travaux manuels restent, ici encore, en relation étroite avec les matières du programme. Ces travaux comprendront :

a) Des exercices de découpage de figures géométriques et justification expérimentale des formules ;

b) Des travaux de cartonnage proprement dits, prismes, cylindre, pyramide, tronc de cône et applications diverses ;

c) Du modelage, reliefs, objets observés, solides géométriques.

Comme toujours, les exercices sont choisis de manière à provoquer au plus haut degré possible l'attention, le jugement, le contrôle de la volonté sur les muscles.

Les manipulations pratiques de botanique sont des travaux manuels très intéressants. Elles sont en corrélation avec les leçons de sciences naturelles qu'elles rendent plus concrètes, plus pratiques et plus efficaces. Il en est de même des travaux au jardin scolaire. Un maître du dernier cours d'école active signalait à cet égard une pratique qui donne les meilleurs résultats. Les élèves ont à leur usage un petit carnet sur lequel ils notent, avec les dates, leurs observations sur la germination, la croissance des plantes, l'apparition des fleurs, la maturité des fruits, l'efficacité des divers engrais. Sur

ce même carnet, ils peuvent dessiner et fixer avec goût, au papier collant, les organes des fleurs, les feuilles, ou des échantillons de végétaux.

Les reliefs en terre à modeler ou en carton peuvent rendre de grands services dans l'étude de la géographie. Les travaux à la table-sable permettent la démonstration des effets de l'érosion, la formation des alluvions, des deltas (cônes de déjection). Les collections d'échantillons des produits industriels d'un pays ou d'une contrée sont très précieuses.

Un aquarium ou un terrarium intéresse vivement nos enfants. Ceux-ci peuvent alors observer à leur aise des insectes vivants, des poissons ou autres petits animaux.

De nombreuses objections ont été présentées contre l'enseignement du travail manuel. On voudra bien nous permettre d'en examiner quelques-unes et de les réfuter dans la mesure de nos modestes compétences.

Remarquons tout d'abord que la majorité des adversaires partent de cette idée fausse que l'enseignement manuel a pour but la formation directe aux métiers. Nous osons avouer que nous étions de ce nombre, avant notre participation au cours d'Ecole active de Fribourg.

Notre article, tout entier, répond à cette objection. Qu'il nous suffise d'ajouter que certains exercices manuels empruntent bien à certains métiers des éléments simples, éducatifs, mais sans se préoccuper davantage des pratiques techniques de ces métiers. L'école primaire ne peut pas former des apprentis, ce n'est pas son affaire ; elle considère le travail comme un instrument de culture générale qui repose sur le principe de l'éducation par l'action.

Les adversaires de cet enseignement font souvent une objection d'ordre économique. Ils pensent que l'achat des outils et des matières exigerait annuellement de gros frais. Ils se trompent, car la dépense à faire pour se procurer l'outillage et la matière indispensable est insignifiante dans bien des cas. Si le maître ne dispose d'aucun crédit communal, son initiative, son ingéniosité, l'appel au libre concours des enfants suffisent très souvent. De vieux cahiers, des boîtes de carton, de la colle de pâte, de l'argile bien préparée, quelques ciseaux et couteaux, des compas, des équerres et des règles : voilà à peu près tout le matériel nécessaire.

Ceux qui se prononcent contre les travaux manuels formulent aussi différentes objections d'ordre pédagogique. Ils voient dans cet enseignement une source nouvelle de fatigue et de surmenage, une sorte de travail supplémentaire. Ils ont peur de voir le nombre des heures d'enseignement s'augmenter notablement. Cette crainte les porte à considérer les exercices manuels comme une occupation de vacances. Détrompez-vous, esprits chagrins, qui ne pensez qu'à couper un cheveu en quatre. Le travail manuel combat le surmenage ; il est une réaction salutaire contre l'intellectualisme à outrance ;

il est un principe nouveau qui conduit *plus facilement et plus vite* à la connaissance et, qui mieux est, excite l'enfant à chercher et à trouver de lui-même.

M. Ed. Oertli, président du Comité central de la Société suisse de travail manuel scolaire, dans un brillant discours à la séance d'inauguration du cours de Fribourg l'année dernière, soulignait excellemment les mérites de cet enseignement.

« Vous constaterez, dit-il, que les exercices auxquels vous appliquerez vos élèves sont un des meilleurs moyens de développer leur intelligence. Par l'observation pratique des choses et surtout par la discussion, qui en est la suite, entre maîtres et élèves, un vif intérêt est éveillé et ce redoublement de l'activité scolaire ne laissera pas d'influer sur l'exécution du programme général. N'est-il pas indiqué de choisir des méthodes et des procédés plus actifs et plus rapides, quand on songe que la vie est si courte et le but si rapproché ? »

M. Oertli est entré, ensuite, dans maintes considérations établissant que toutes les disciplines de l'école populaire, voire même l'enseignement du langage, peuvent tirer avantage des leçons pratiques des travaux manuels.

Enfin, nous arrivons à l'objection la plus sérieuse. Celle-ci est d'ordre *philosophique et moral*. Un pédagogue allemand, adversaire redoutable des travaux manuels, écrit : « Aussi vrai que l'esprit est plus que le corps, aussi vrai, une éducation intellectuelle vaut mieux qu'une éducation physique, et le travail de tête est beaucoup plus précieux que le travail manuel. Ce dont nous avons besoin, nous Allemands, c'est d'idéalisme ! » Personne ne contestera cette affirmation, surtout depuis les événements douloureux de 1914 !

Il est vrai que beaucoup de pédagogues, et non des moindres, voient dans cette méthode d'éducation manuelle, un triomphe de la philosophie de l'instinct sur celui de l'intelligence et de la volonté, qui produirait une instruction réaliste à l'excès, qui diminuerait chez l'enfant l'imagination, mère du progrès humain. En un mot, ils craindraient un affaiblissement des aptitudes spéculatives, un appauvrissement moral si, par cet enseignement, on renonçait à exiger de l'enfant l'effort si nécessaire dans la vie.

Les arguments que nous avons présentés en faveur du travail manuel répondent déjà à cette objection. N'avons-nous pas démontré suffisamment que l'enseignement pratique a pour effet de développer les facultés de l'enfant au même titre que les autres disciplines scolaires, et qu'il n'est qu'un moyen d'arriver à l'abstraction, et *non une fin*. Il est de toute évidence que l'école doit accorder une place à l'activité manuelle afin d'arriver plus facilement et plus sûrement à l'idée. Le verbiage et le verbalisme ne forment pas à l'action. Nous ne nions certes pas qu'une exagération dans l'enseignement manuel peut nuire à la formation générale. Mais n'oublions pas que les éducateurs de bon sens garderont toujours l'équilibre nécessaire. Le

véritable enseignement du travail manuel s'établira donc entre les systèmes outranciers de certains utopistes et nos procédés routiniers qui ont bien de la peine à quitter notre enseignement primaire. On parle tant aujourd'hui de surmenage, de gavage intellectuel ; le travail manuel ne serait-il pas là comme une barrière à opposer à l'abus de l'abstraction ? L'école devenant plus pratique, plus vivante, ne verrions-nous pas diminuer les énervements du surmenage, les timidités, les inquiétudes, le désaccord entre nos facultés intellectuelles et nos facultés de réalisation, la peur de l'action et, en définitive, la peur de vivre !

A l'occasion de la clôture du cours normal de travaux manuels de l'année dernière, M. Perrier, conseiller d'Etat, s'exprimait en ces termes pour bien souligner sa satisfaction :

« J'ai visité, dit-il, à l'école de Gambach, certains de vos cours et certaines expositions faites à cette occasion ; je me suis particulièrement intéressé à l'école active : j'ai été enchanté de ce que j'ai vu.

« Les principes de l'école active soulèvent quelques questions : ne veut-on pas trop amuser l'enfant et ne risque-t-on pas de lui ôter le goût de l'effort ? Ces craintes s'évanouissent devant un enseignement donné dans un esprit tel que celui du cours normal de 1924. Le principe de l'école active peut rajeunir et vivifier l'enseignement traditionnel. Il établit le pont entre le concret et l'abstrait et conduit de l'image à l'idée, — l'idée qui fait la supériorité de l'homme et est la source de tout progrès humain. »

IV

CONCLUSION

Nous rappelons pour terminer le grand précepte des partisans de l'enseignement manuel : *Préparer l'enfant à l'action et à la vie, par l'action et par la vie.* L'école doit orienter dans un sens plus actif l'enseignement général. Les maîtres sont d'ailleurs assurés de trouver une large compensation de leurs efforts par l'entrain et la joie des élèves. Les travaux manuels bien compris feront de l'école populaire l'école vivante du bon sens, celle qui réalise l'éducation résolument pratique. Les lecteurs du *Bulletin pédagogique* auront certainement autant de plaisir que nous en avons eu nous-même à la lecture des lignes suivantes que nous extrayons du substantiel rapport de M. Léon Genoud, directeur du 34^{me} cours normal de travail manuel et de réforme scolaire, tenu à Fribourg, l'été dernier, et par lesquelles, nous nous plaisons à clore notre brève étude :

« Le travail manuel met le jeune homme au courant des choses. Il lui apprend à voir, l'habitude à regarder, à observer, à se rendre compte par lui-même, et cette habitude, il la reportera dans les actes courants de la vie, quelle que soit l'orientation qui lui sera donnée.

Cela étant, le travail manuel doit faire partie de l'ambiance professionnelle qui entoure l'enfant dans ses dernières années scolaires. Il doit inspirer aux enfants le goût de l'effort et de la persévérance, et, grâce à lui, les élèves acquerront une idée de la haute valeur économique, intellectuelle, morale et sociale de leur labeur.

« Faisant partie intégrante de l'Ecole active, le travail manuel orientera l'enfant vers son activité future :

« C'est pourquoi nous exprimons, en terminant, le vœu ardent que les autorités scolaires et le corps enseignant vouent une sympathie toujours plus grande à l'Ecole active et au travail manuel scolaire. »

Fribourg, mars 1925.

E. Coquoz.

Education et discipline

« Mes élèves ! Ils me craignent. Quand je suis là, pas un ne bronche. » Et se redressant comme quelqu'un qui a conscience de sa valeur, M. Lefort, instituteur, se repose sur ce témoignage, croyant avoir fait tout son devoir.

— Très bien, Monsieur Lefort, vos élèves vous craignent — et ils ont raison — mais craignent-ils Dieu autant que vous ? Comment sont-ils à l'église ? — au catéchisme ? — sur la rue ? dans les circonstances où vous ne les voyez pas, mais où Dieu les voit ?

A l'église, vous êtes à l'orgue, vous n'êtes pas là, ils ne sentent pas votre regard... Et les braves gens du village déplorent la tenue de vos élèves. Et si, par un reste d'habitude ou par le fait d'une surveillance presque aussi sévère que la vôtre, cette tenue est encore correcte, comment se traduit leur piété ? Sont-ils si rares, dans nos paroisses, les garçons qui laissent passer toute une messe sans ouvrir leur livre, sans murmurer une prière ?

Au catéchisme, si M. le Curé, digne disciple de Celui qui fut doux et humble de cœur, a des procédés pédagogiques moins « foudroyants » que les vôtres, vos élèves — toujours parce que vous n'êtes pas là, — violent les règles les plus élémentaires du savoir-vivre et ne profitent presque pas de la leçon donnée.

Et sur la rue, dans les prés, dans les champs, loin de vos regards toujours, que de délits plus ou moins graves, que d'infractions à la justice, au respect des personnes et des choses ! Témoins, la tenue débraillée, les cris, les disputes, les entailles aux arbres, les caricatures sur les murailles, les vitres brisées et une foule de déprédations qui révèlent une absence d'éducation morale.

Dans la famille, même, entre frères, entre camarades, combien de manifestations d'indiscipline, de cruauté, d'égoïsme !